

EN BAC PRO, ARTICULER FORMATION AU LYCEE ET APPRENTISSAGE

Académie de Nantes
Lycée professionnel Albert Chassagne
5, rue Alexis Maneyrol
44560 - PAIMBOEUF

ZEP non
Téléphone 02 40 27 51 72
Fax 02 40 27 55 24
Mèl ce.0440056X@ac-nantes.fr
Site de l'établissement : <http://lp-chassagne-44.ac-nantes.fr>

Personnes responsables Mr Marzin (proviseur), Mr Pedron et Mr Mourgue (Maintenance Véhicules Motos), Mr Cauderlier (Chef de Travaux)
Classe(s) concernée(s) BAC PRO Maintenance des véhicules automobiles - Option Motos
Discipline(s) concernée(s) : toutes
Date de l'écrit 2006-2007

Résumé

Ce dispositif inédit imaginé par une équipe dynamique répond aux besoins de ces élèves de BEP Maintenance des Véhicules Automobiles : être formé à un métier qui évolue rapidement, s'insérer progressivement dans la vie professionnelle, être plus autonome et toucher un salaire. La 1^{ère} année de bac pro, 10 élèves motivés sont sous statut scolaire, suivent 30 semaines de cours et effectuent 7 semaines de stage en entreprise à la fin desquelles un contrat d'apprentissage est signé. La 2^{ème} année, le jeune, devenu apprenti, travaille en entreprise et au LP jusqu'à l'examen de juin. Dans une collaboration étroite, le lycée et les entreprises travaillent à l'articulation et à la répartition des apprentissages entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année. Une expérience de partenariat qui montre les atouts pour réussir une insertion plus rapide dans le monde du travail.

Mots-clés

Structure/niveau Lycée professionnel - Bac Pro

Dispositif Alternance

Thème Parcours

Champ disciplinaire Champ professionnel services de la maintenance

EN BAC PRO, ARTICULER FORMATION AU LYCEE ET APPRENTISSAGE

Il s'agit de développer dans cet établissement professionnel des parcours de formation professionnelle diversifiés et d'offrir la possibilité sur les deux années de bac pro d'articuler une formation sous statut scolaire et une continuité par alternance.

1. Description du projet

Le projet

Dans un souci de diversifier les types de formations dans l'établissement, de créer une section dynamique, de répondre aux besoins d'emploi des professionnels et à l'aspiration des élèves à plus d'autonomie dans un projet d'insertion à la vie active, le lycée expérimente une nouvelle organisation pédagogique de la formation MVA - option motos : la première année de bac pro s'effectue sous statut scolaire et la 2^{ème} sous statut d'apprenti. La seconde année d'apprentissage devant favoriser une insertion plus immédiate.

" Le lycée professionnel Albert Chassagne prépare depuis de nombreuses années des élèves au BEP Maintenance des Véhicules et des Matériels - dominante motos (diplôme de niveau V). Ce BEP est une formation demandée par les collégiens et nécessite une certaine sélection des candidats après la 3^e. Le titulaire d'un BEP doit, en autonomie, être capable de préparer et de réaliser une intervention sur un véhicule. Or, les véhicules subissent une évolution technologique importante (injection, ABS, Informatique...). Avec cette évolution apparaissent des matériels de diagnostic sophistiqués. Les concessionnaires motos évoluent dans leur organisation se rapprochant de celle du domaine automobile notamment en ce qui concerne l'accueil, le diagnostic, la maintenance et la restitution du véhicule au client.

C'est pour répondre à ces exigences que le lycée ouvre un Baccalauréat professionnel Maintenance des Véhicules Automobiles - option motos (diplôme de niveau IV) ouvert à tous les candidats déjà en possession du BEP Maintenance des Véhicules et des Matériels. Le titulaire du Bac pro sera capable, en autonomie d'accueillir et de conseiller le client, d'effectuer un diagnostic, de dépanner, réparer et restituer le véhicule au client. " (*Extrait de la plaquette de présentation du lycée*)

Cette formule encouragée par l'académie et les corps d'inspection est aussi, bien acceptée par une équipe de professeurs volontaires et motivés. A la rentrée 2005, l'expérience se met en place.

Peu de places dans cette section de Bac Pro. Le fort taux de pression à l'entrée permet de sélectionner sur une motivation solide des élèves "profilés". Le recrutement s'étend principalement sur trois départements (Loire Atlantique, Vendée, Maine et Loire) et les élèves sont accueillis en internat.

L'organisation générale de la formation

à 1^{ère} année

12 élèves recrutés en 2006-2007 (10 en 2005-2006) sont sous statut scolaire. Ils suivent 30 semaines de formation en lycée professionnel et partent en stage 2 semaines en janvier, 3 semaines en avril et 2 semaines en juin. Ces 7 semaines de stages qui sont une bonne transition vers l'alternance permettent de construire la relation Elèves-Entreprises-UFA .

Il s'agit de mettre à profit cette première année pour ajuster les attentes de chaque partenaire - établissement scolaire et entreprise - et pour construire les chances de réussite :

- en générale, l'élève est invité à trouver une entreprise près de chez lui mais il s'agit ensuite de prendre le temps de s'assurer pour ces élèves, qui entreront en apprentissage après 3 années de formation, que c'est la "bonne" entreprise, réellement formatrice, qui les accueillera en 2^e année (visites des entreprises par les enseignants, accord sur le déroulement de la formation)
- puis, il faut construire les partenariats avec les entreprises, travailler avec les professionnels sur les exigences de la formation
- observer l'insertion de l'élève pendant cette « période d'essai » pour prévenir les abandons l'année de l'apprentissage après la signature du contrat au début du mois de juillet ; préparer aussi l'élève à travailler sur le temps des vacances scolaires
- un livret de stage construit par les 2 professeurs de MVM suit l'élève sur les 2 années et permet le dialogue entre le tuteur en entreprise et le professeur.

à 2^{ème} année

L'année d'apprentissage se fait par le rattachement du lycée professionnel devenu UFA au CFA départemental EN 44. Les élèves travaillent 33 semaines en entreprise (y compris pendant les congés scolaires) et 19 semaines en centre de formation. Les apprentis suivent les congés légaux de l'entreprise.

A chacun des retours au lycée, les deux professeurs de MVM qui travaillent en co-responsabilité, accueillent les élèves 4 heures le lundi matin. C'est un temps de débriefing pendant lequel chacun des élèves évoque les tâches qu'il a accomplies. Temps de mutualisation des expériences et des savoirs acquis en entreprise. Le vendredi après-midi, avant le départ vers l'entreprise, ces deux professeurs donnent leurs consignes. Ces deux temps sont comme des sas qui permettent aux élèves de passer d'un mode de formation à un autre.

Enfin, ces élèves, dont le recrutement est régional, devraient intégrer l'internat à chaque retour vers le lycée. Pour continuer à favoriser la construction de leur autonomie, la solution de l'internat externé a été choisie. Ils sont hébergés dans un chalet du camping local et viennent prendre tous leurs repas au lycée

Adaptation des référentiels

à la formation

Sur les deux années de bac pro. Les élèves ont presque le même nombre d'heures d'enseignement qu'en statut scolaire. La deuxième année ils suivent 35h de formation par semaine ou ils sont présents au lycée professionnel. Cette adaptation demande de redistribuer les objectifs du référentiel sur deux années. Ce travail de réflexion et de répartition s'est réalisé entre les professeurs et les entreprises.

En outre ces élèves ont l'occasion de passer leur permis motos en première année grâce à un partenariat avec une auto école et un co-financement de l'établissement. Ce permis est indispensable à l'insertion professionnelle notamment pour la signature du contrat d'apprentissage

à l'évaluation

Les épreuves de l'examen sont les mêmes que pour les élèves sous statut scolaire. L'établissement est habilité à faire passer les épreuves d'examen en contrôle en cours de formation.

2. Analyse

L'expérience du partenariat

Dans les concessions de réparations de motos, le métier a évolué rapidement de l'artisanat à une organisation rationnelle du travail : accueil du client, diagnostic, réparation, restitution du véhicule. Ces entreprises recherchent donc des élèves de niveau IV, autonomes à chaque stade du travail. Après présentation du projet aux entreprises et affectation des élèves, le partenariat est entré dans sa phase active dès la 1^{ère} année de formation des élèves.

Cette formule semble présenter plusieurs avantages :

- l'apport aux entreprises d'un apprenti qui a déjà eu 3 années de formation
- une meilleure connaissance de la formation en LP de la part des entreprises
- l'expérience d'un partenariat équitable : la formation donnée aux élèves n'est pas une formation à la carte ; elle a été discutée, dès la 1^{ère} année entre l'enseignant référent et l'entreprise

Du point de vue des élèves

Stéphane, élève de terminale, 18 ans.

Après 4 années au collège de Blain, il est entré en BEP et à l'internat de ce LP. En 1^{ère} année BEP, il a effectué un mois de stage d'observation dans un garage de Savenay. Il a été admis en Bac Pro. A ce niveau il apprend de nouveaux systèmes. Le stage de première année s'est déroulé dans une entreprise qui ne pouvait pas assurer sa formation en apprentissage en terminale mais un accord a été trouvé pour une entreprise du même réseau. Il a donc signé son contrat d'apprentissage en juillet.

Au moment de l'entretien réalisé pour cet écrit, Stéphane est en apprentissage depuis plus de 5 mois. Il évoque un changement dans le rythme de travail et un changement de position et nous présente l'aspect positif de sa situation

- son tuteur est le chef d'atelier ; un chef d'atelier qui prend le temps de lui expliquer et qui sait doser la difficulté des tâches qu'il lui donne en augmentant progressivement la difficulté. En cas de nécessité, les ouvriers de l'atelier sont toujours prêts à lui donner un coup de main.
- Stéphane sent ainsi qu'il prend de plus en plus confiance en lui au fur et à mesure que ses responsabilités augmentent. Il gagne ainsi en autonomie et son tuteur vérifie de moins en moins le travail qu'il exécute.
- il utilise son livret de stage comme un agenda où sont consignées les tâches à accomplir, celles accomplies et leur progressivité.
- il touche environ 600 euros par mois et dit que cela dépend des entreprises ; (en fait les apprentis touchent 49% du SMIC ou du salaire minimum conventionnel de la branche professionnelle concernée)
- il trouve que cette situation lui permet de bénéficier des avantages des 2 systèmes : le système scolaire où il se sent pris en charge et où il bénéficie, en raison du petit nombre d'élèves dans cette section, d'une aide individuelle pour les matières générales où l'enseignement est plus dense et la formation en entreprise qui le prépare à s'insérer dans la vie professionnelle
- à sa sortie il compte soit chercher un emploi soit s'inscrire en mention complémentaire

Du point de vue des professeurs

L'équipe a le souci de porter l'expérience jusqu'à sa réussite. Tout un travail de réflexion, avec l'aide des corps d'inspection, a été réalisé sur l'articulation de la formation en 2 années avec les entreprises.

Point de vue du chef des travaux

Echanges avec les chefs de travaux d'autres établissements concernés par l'apprentissage (par exemple, le LP Bouilloche à Saint-Nazaire)

Intérêt de cette expérience : une formation sécurisante pour les élèves qui ne se sentiront pas décalés au moment de chercher un travail au niveau des tâches qui leur seront demandées en entreprise.

Du point de vue du proviseur

Cette expérience permet d'ouvrir l'établissement sur l'extérieur. Elle offre une plus grande lisibilité de sa carte de formation. C'est souvent une autre manière de travailler pour les professeurs concernés comme pour les apprentis. C'est un gage d'avenir et d'évolution pour l'établissement plus proche du monde professionnel.

CALENDRIER 2007 - 2008 ALTERNANCE BAC PRO

	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin
dim	1	mer 31	1 sam	1 lun	1 jeu 44	1 sam	1 mar 01	1 ven	1 sam	1 mar	1 jeu 18	1 dim
lun	2	jeu 31	2 dim	2 mar	2 ven 44	2 dim	2 mer 01	2 sam	2 dim	2 mer 14	2 ven 18	2 lun
mar	3	ven	3 lun	3 mer 40	3 sam	3 lun	3 jeu	3 dim	3 lun	3 jeu 14	3 sam	3 mar
mer	27	4 sam	4 mar	4 jeu	4 dim	4 mar	4 ven	4 lun	4 mar	4 ven	4 dim	4 mer 23
jeu	5	5 dim	5 mer 36	5 ven	5 lun	5 mer 49	5 sam	5 mer 10	5 mer 10	5 sam	5 lun	5 jeu
ven	6	6 lun	6 jeu	6 sam	6 mar 45	6 jeu	6 dim	6 mer 06	6 jeu	6 dim	6 mar 19	6 ven
sam	7	7 mar	7 ven	7 dim	7 mer 45	7 ven	7 lun	7 jeu	7 ven	7 lun	7 mer 19	7 sam
dim	8	8 mer 32	8 sam	8 lun	8 jeu	8 sam	8 mar	8 ven	8 sam	8 mar	8 jeu	8 dim
lun	9	9 jeu	9 dim	9 mar	9 ven	9 dim	9 mer 02	9 sam	9 dim	9 mer 15	9 ven	9 lun
mar	10	10 ven	10 lun	10 mer 41	10 sam	10 lun	10 jeu	10 dim	10 lun	10 ven	10 sam	10 mar
mer	28	11 sam	11 mar	11 jeu	11 dim 11	11 mar	11 ven	11 lun	11 mar	11 jeu	11 dim	11 mer 24
jeu	12	12 dim	12 mer 37	12 ven	12 lun	12 mer 50	12 sam	12 mar	12 mer 11	12 sam	12 lun	12 jeu
ven	13	13 lun	13 jeu	13 sam	13 mar	13 jeu	13 dim	13 mer 07	13 jeu	13 dim	13 mar	13 ven
sam	14	14 mar	14 ven	14 dim	14 mer 46	14 ven	14 lun	14 jeu	14 ven	14 lun	14 mer 20	14 sam
dim	15	15 mer 33	15 sam	15 lun	15 jeu	15 sam	15 mar	15 ven	15 sam	15 mar	15 jeu	15 dim
lun	16	16 jeu	16 dim	16 mar	16 ven	16 dim	16 mer 03	16 sam	16 dim	16 mer 16	16 ven	16 lun
mar	17	17 ven	17 lun	17 mer 42	17 sam	17 lun	17 jeu	17 dim	17 lun	17 ven	17 sam	17 mar
mer	29	18 sam	18 mar	18 jeu	18 dim	18 mar	18 ven	18 lun	18 mar	18 ven	18 dim	18 mer 25
jeu	19	19 dim	19 mer 38	19 ven	19 lun	19 mer 51	19 sam	19 mar	19 mer 12	19 sam	19 lun	19 jeu
ven	20	20 lun	20 jeu	20 sam	20 mar	20 jeu	20 dim	20 mer 08	20 jeu	20 dim	20 mar	20 ven
sam	21	21 mar	21 ven	21 dim	21 mer 47	21 ven	21 lun	21 jeu	21 ven	21 lun	21 mer 21	21 sam
dim	22	22 mer 34	22 sam	22 lun	22 jeu	22 sam	22 mar	22 ven	22 sam	22 mar	22 jeu	22 dim
lun	23	23 jeu	23 dim	23 mar	23 ven	23 dim	23 mer 04	23 sam	23 dim	23 mer 17	23 ven	23 lun
mar	24	24 ven	24 lun	24 mer 43	24 sam	24 lun	24 jeu	24 dim	24 lun	24 jeu	24 sam	24 mar
mer	30	25 sam	25 mar	25 jeu	25 dim	25 mar	25 ven	25 lun	25 mar	25 ven	25 dim	25 mer 26
jeu	26	26 dim	26 mer 39	26 ven	26 lun	26 mer 52	26 sam	26 mar	26 jeu	26 dim	26 lun	26 jeu
ven	27	27 lun	27 jeu	27 sam	27 mar	27 jeu	27 dim	27 mer 09	27 jeu	27 dim	27 mar	27 ven
sam	28	28 mar	28 ven	28 dim	28 mer 48	28 ven	28 lun	28 jeu	28 ven	28 lun	28 mer 22	28 sam
dim	29	29 mer 35	29 sam	29 lun	29 jeu	29 sam	29 mar	29 ven	29 sam	29 mar	29 jeu	29 dim
lun	30	30 jeu	30 dim	30 mar	30 ven	30 dim	30 mer 05	30 lun	30 dim	30 mer 18	30 ven	30 lun
mar	31	31 ven	31	31 mer	31	31 lun	31 jeu	31	31 lun	31	31 sam	31

- Entreprise
- Lycée
- Stage 1^{ère} année
- Férié
- Vacances scolaires